

Lait Teint Caramel

Bienfaits
Nettoie la peau en profondeur, la rend lisse, belle et éclatante.

Composition
Beurre de cacao, vitamine E, acide kojic, acides de fruits, etc.

BONUS >>> CRÈME DE VISAGE | **1 INT COSMETIC** | **+229 47260565**

FACE À LA PRÉSERVATION DES ACQUIS DE LA RUPTURE

P. 04-05

Les Jeunes de la mouvance présidentielle en mode veille citoyenne et militante



DÉCÈS DE JÉRÔME CARLOS

P.11

VLAVONOU présente les condoléances de l'Assemblée nationale à la famille éplorée



CAN CÔTE D'IVOIRE 2024

P.08

Le Nigeria se relance, la Côte d'Ivoire dos au mur



SECTEUR DE LA SANTÉ

HOUNKPATIN installe les membres de la Commission en charge des élections professionnelles

Au Ministère de la santé, au cours d'une cérémonie fort solennelle ce mercredi 17 janvier 2024, le ministre Benjamin HOUNKPATIN a installé les membres de la Commission en charge des élections professionnelles au niveau du secteur de la santé.

Dans quelques semaines, les travailleurs du secteur de la santé éliront leurs représentants dans le cadre des élections professionnelles

sectorielles. Pour conduire ce processus électoral et garantir la liberté de choix, près d'une vingtaine de représentants des syndicats et de l'administration ont été identifiés et installés par la première autorité du secteur de la santé.

Dans son discours d'installation, le Ministre de la santé a relevé la spécificité des élections au niveau du secteur de la santé en raison de sa densité. Son appel à l'endroit de la Commission électorale a été de veiller à l'élabora-



tion d'une liste électorale exhaustive. « Le Ministère de la santé fait partie des ministères à gros effectifs qui organisera les élections via une plateforme électronique. La production d'une liste électorale exhaustive contenant des informations fiables notamment le numéro de téléphone est un défi que vous aurez à adresser », a-t-il indiqué.

La Commission en charge des élections professionnelles au niveau du secteur de la santé aura pour missions essentielles de recevoir, étudier et valider les dossiers de candidature des organisations syndicales du ministère, de valider et rendre disponible la liste électorale



ainsi que le bulletin de vote. Elle se chargera également d'organiser et superviser la campagne électorale et assurer l'organisation matérielle des élections. Au nom de ses collègues membres, le président de

la Commission, Dr Ali IMOROU BAH CHABI a rassuré de l'entière disponibilité des membres et de leur engagement à œuvrer pour un scrutin apaisé, transparent et inclusif.

D. R.



POUR PRATIQUE DE CHARLATANISME ET DÉTENTION DE FAUX BILLETS DE BANQUE

04 présumés cybercriminels arrêtés et 530 000 fcfa de faux billets saisis à Ouidah

Le commissariat du 2^e arrondissement de la ville de Ouidah a interpellé quatre (04) présumés cybercriminels, le mercredi 17 janvier 2024, pour pratique de charlatanisme et détention de faux billets de banque d'un montant de (530 000) cinq cent trente mille francs CFA.

A travers les réseaux sociaux, ils proposent, des services de maraboutage,

d'enrichissement rapide grâce aux portemonnaies magiques, et des rituels de retour d'affection.

Après leur interpellation, les perquisitions effectuées à leur domicile respectif ont permis de saisir plusieurs téléphones portables de diverses marques, deux motocyclettes HONDA wave, une somme de cinq cent trente mille (530 000) francs CFA de faux billets de banque en coupure de dix mille (10 000) francs

CFA, un supposé magique portefeuille, des plaquettes de carte Sim, des statuettes et des accessoires de fétichisme.

Au cours de son interpellation, un des mis en cause a détruit le téléphone qui se trouvait en sa possession, le rendant complètement hors d'usage. Ils ont tous été conduits et mis à la disposition de l'Office Centrale de répression de la cybercriminalité.

S. EXT

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lebledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

DÉCÈS DE JÉRÔME CARLOS

VLAVONOU présente les condoléances de l'Assemblée nationale à la famille éplorée

Dans la matinée de ce jeudi 18 janvier 2024, une délégation de l'Assemblée nationale conduite par le président Louis Gbèhounou VLAVONOU s'est rendue au domicile du journaliste chroniqueur, écrivain et historien Jérôme Carlos rappelé à Dieu le lundi 15 janvier 2024. L'autorité parlementaire est allée présenter de vive voix les condoléances de la représentation nationale à son épouse et à la famille de ce vétérán de la plume et du micro qui jouissait d'une réputation dépassant les frontières du Bénin.

«...Nous sommes honorés de vous recevoir ici au domicile de Jérôme Carlos qui nous a quittés précipitamment. Malgré votre agenda que nous savons très chargé, vous avez tenu à faire le déplacement. Nous vous en

serons reconnaissants...» a dit Maurille Carlos, frère du défunt Jérôme Carlos au nom de la famille.

À son tour, le Président Louis Gbèhounou Vlavonou a dit combien il était surpris d'apprendre la mort de celui-là qu'il appelait affectueusement professeur. Il ajoute que le 9 décembre dernier, il a même déjeuné avec lui et sa tendre épouse. «...Nous sommes venus vous témoigner notre proximité priante...» a renchéri le numéro 1 des députés.

Après avoir signé le cahier de condoléances, le président Vlavonou s'est confié à la presse: «...J'ai connu Jérôme Carlos quand j'étais au Lycée et il était l'un de nos professeurs que nous admirions beaucoup. C'était le début d'une vie d'amitié. J'étais toujours heureux de lire ses



chroniques et de l'écouter aussi sur la radio Capp FM. Nous avons repris contact et il était l'un de nos formateurs au niveau du syndicat que je dirigeais à la douane à l'époque. Je l'invite régulièrement à venir nous donner des enseignements sur le militantisme et il le fait avec beaucoup de plaisir. Le Président Mathurin Nago alors qu'il était président de l'Assemblée nationale l'avait déjà distingué comme homme de culture et il l'avait proposé à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie au grade de chevalier dans l'ordre de la pléiade du dialogue et de la culture. Et lorsque moi-même je suis devenu président de l'Assemblée nationale, voyant tout ce qu'il faisait comme travail au niveau de la presse, de ses chroniques qui était source



d'inspiration pour beaucoup de formateurs, je l'ai aussi proposé à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour être décoré dans l'ordre de la pléiade où il a été fait officier dans l'ordre de la pléiade du dialogue et de la culture. Quelqu'un comme ça qui a une dimension in-

ternationale mérite d'être célébré. C'était notre manière à nous de le célébrer de son vivant. Aujourd'hui il a achevé sa course et qu'il reçoive de l'Eternel, la palme d'or qui lui est due. Le Seigneur le lui revaudra et que son âme repose en paix...»

POLO AHOUNOU (Source extérieure)



FACE À LA PRÉSERVATION DES ACQUIS DE LA RUPTURE

Les Jeunes de la mouvance présidentielle en mode veille citoyenne et militante

«Les jeunes de la mouvance présidentielle face à la préservation des acquis de la Rupture». C'est le thème de la Conférence publique animée par des Jeunes de la mouvance présidentielle (JMP) qui soutiennent les actions du président de la République Patrice TALON depuis 2016 ce jeudi 18 janvier 2024 au Chant d'oiseaux à Cotonou. Pour ces jeunes premiers, rien ne sera comme avant face aux attaques de l'opposition qui tente de jeter de l'opprobre au régime en place. Cette conférence publique, la première d'une série, vise à maintenir la veille militante et citoyenne. Dans leur déclaration, ces jeunes de la mouvance présidentielle, sont revenus sur leur position face à certains acteurs politiques de l'opposition en panne d'inspiration. Lire ci-dessous l'intégralité de la déclaration lue par François BEHANZIN, jeune leader de la 16ème circonscription électorale.



CONFÉRENCE DE MOBILISATION DES JEUNES POUR LA PRÉSERVATION DES ACQUIS DE LA RUPTURE

Déclaration liminaire

Mesdames, Messieurs ;

Chers camarades Jeunes ;

L'idée de la présente prise de parole publique a germé dans des groupes de discussions de la jeunesse progressiste de Cotonou, puis elle s'est étendue à des jeunes de toute l'étendue du territoire, partisans et non partisans.

Mais qu'il soit clair pour chacun et pour tous ; nous ne sommes pas un mouvement politique en gestation. Nous sommes des jeunes décidés à rompre le silence pour ne pas permettre que profitant de nos insatisfactions d'aujourd'hui et de nos contradictions secondaires, des gens qui hier nous ont divisés et violemment spoliés, nous distraient et prennent la parole en notre nom pour tenter de s'absoudre de leurs forfaits d'il n'y pas si longtemps et tenter de nous dévier du CAP en cours dans l'espoir vain d'imposer, à nouveau au pays, leurs méthodes de gouvernance de triste mémoire.

Chers camarades,

Comment ne pas vous saluer et vous dire merci. Comment ne pas nous féliciter en toute sincérité pour cette prise de responsabilité qui nous honore et à travers nous toute la jeunesse béninoise.

Par cette première conférence publique, nous prouvons que le cœur humain, soit il bat, soit il ne bat pas. Oui, la jeunesse est le cœur de notre nation et le cœur de la nation qui ne bat

pas conduit à une euthanasie sociale.

La présente mobilisation n'aurait pas eu lieu, si tous autant que nous sommes, dans notre diversité, nous ne nous sommes pas engagés à franchir le pas, à apprendre mais aussi à offrir notre cœur à l'œuvre dans le respect de la discipline de nos partis politiques pour ceux d'entre nous qui militent dans les partis politiques.

Chers camarades,

Depuis 2016, nous avons affiché et réaffirmé notre volonté d'accompagner le président de la République dans ses réformes audacieuses. Ce faisant, nous avons décidé de nous soumettre à la rigueur et à la discipline qu'induit la gouvernance de la rupture non seulement par fidélité à notre choix, mais surtout parce que nous sommes convaincus de la pertinence du projet en implémentation ; un projet ambitieux qui rallume la flamme de l'espérance de la jeunesse béninoise.

Conscients des maux dont souffre notre Nation, nous jeunes de la mouvance présidentielle avons accepté les exigences et les sacrifices qui en découlent. Mais malheureusement dans la mise en œuvre de ce chantier, certains parmi nous manifestent des signes de lassitude ; leur engagement s'est effrité pas parce que l'offre politique à laquelle nous avons adhéré a été trahie mais à cause de la non jouissance, comme de coutume au Bénin, des avantages politiques attendus à tort ou à raison de leur engagement politique ou partisan. C'est là, la principale fissure dans nos rangs que nos adversaires instrumentalisent oubliant comme le résume bien une hau-

te personnalité politique du pays : « L'Etat que vous avez hérité était un Etat saccagé, fragilisé, fragmenté, banalisé, descendu de son piédestal et dans lequel tout ou presque tout devrait être réformé » ;

C'est pourquoi malgré nos diverses insatisfactions ou frustrations, nous n'avons pas le droit d'oublier d'où nous sommes partis et pourquoi nous avons combattu le bon combat de la rupture en 2016.

C'est du fait de notre oubli que ces gens qui ont été incapables de proposer pendant dix (10) années de gouvernance, des orientations claires pour le progrès de notre pays se promènent, inondent les espaces publics et intoxiquent sous prétexte qu'ils défendent le peuple et sa jeunesse.

C'est faux ! Ces gens ne sont pas nos amis. Ce sont les mêmes qui nous ont pillés et spoliés ; ce sont les mêmes qui nous ont divisés et ont érigé le népotisme et le régionalisme en système de gouvernance dans notre pays. Ces personnes incapables de présenter leurs excuses pour les torts causés à notre nation et surtout à sa jeunesse nous donnent la preuve qu'ils n'ont pas changé et qu'ils ne peuvent pas changer parce qu'ils portent encore sous leurs ongles les germes de la sorcellerie. Ils guettent la moindre occasion pour nous remettre à genoux.

Ces personnes ne sont pas nos amis ; ils sont plutôt notre contradiction principale et nous sommes décidés à leur faire face car, c'est du fait de notre inaction qu'ils se liguent contre la dignité béninoise chèrement acquise par des actions audacieuses de la gouvernance en cours depuis 2016. Mais rassurez-vous ; tels nos aïeux, nous avons compris qu'il est de notre devoir de bâtir notre Nation quel qu'en soit le prix. Nous avons compris que notre nation est notre Nation et qu'elle mérite et exige notre attention. Nous avons décidé d'agir car, le Bénin est l'héritage le plus précieux de nos ancêtres dignes et méritants pour lesquels, depuis ce pupitre, au nom de vous tous ici présents et au nom de toute la jeunesse béninoise, j'incline mon cœur et mon âme. Mesdames et messieurs,

Chers camarades,

C'est avec une grande désolation que nous suivons les manipulations qu'organise un

ancien président de la République devenu président d'un parti dont nous ignorons les réels objectifs. La sagesse ne recommande-t-elle pas que lorsque l'on n'a pas pu relever les défis de sa mission, on n'empêche pas celui qui avec méthode, courage, rigueur et sérieux réussi là où l'on a buté ? Que n'a-t-il pas été capable de faire quand il était au pouvoir, notre papa bonheur ? Agitations au sommet de l'Etat, pauses intempestives de premières pierres sans lendemain, gaspillage de deniers publics, éléphants blancs et même disparition de personne et assassinat non élucidés à ce jour.

Mesdames et messieurs, chers jeunes, Nous étions tous là, nous avions été témoins et victimes de ces dérives sur fond de populisme au mépris des règles élémentaires de gestion et de perspectives heureuses pour la jeunesse montante que nous sommes.

C'est contre ces errements que dans un élan patriotique en 2016, nous avons résolument décidé de nous engager pour la rupture. Nous avons été nombreux à nous engager aux côtés du président de la République depuis 2016 et avons, à juste titre, espéré des positionnements politiques que le pouvoir n'a pas su négocier à notre goût. Malgré les frustrations de beaucoup d'entre nous, nous savons où se situe nos intérêts. Et c'est pourquoi nous sommes venus cet après-midi dans cette salle pour dire à la face du monde que le pays ne doit plus être trainé dans la boue. Nous sommes venus cet après-midi pour déclarer que malgré ce qui reste à faire et/ou à corriger sur le vaste chantier des réformes en cours dans le pays ; "aujourd'hui est, à tous égards, mieux qu'hier et le sera davantage demain si nous maintenons le Cap.

Nous sommes conscients que la modernisation d'un pays est un chantier d'audace et de responsabilité. L'audace de choisir les voies et les moyens propres à l'émancipation et au bien-être du peuple et la responsabilité d'assumer avec rigueur et discipline ces choix.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit, entre autres, la réforme du système partisan combattue par nos donneurs ...

SUITE EN PAGE 05



Les Jeunes de la mouvance présidentielle en mode... (suite & fin)



de leçons mais qui leur profite abondamment aujourd'hui. Cette réforme qui n'est pas une fin en soi mais un processus, a permis une plus grande discipline de la classe politique, un financement public des partis d'envergure nationale et une meilleure représentativité des femmes à l'Assemblée nationale..... et la liste est longue.

Chers camarades ;

Sans vouloir passer en revue toutes les réformes et les grandes réalisations du régime de la rupture, il est cependant important de faire à l'opinion, une brève synthèse de ce qui nous engage et nos raisons d'espérer.

Dans le secteur de l'Education, comme Nelson Mandela, le Président Patrice Talon a compris que l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. C'est pourquoi depuis son avènement au pouvoir, il a inlassablement travaillé pour la qualité du système éducatif dans notre pays.

L'une des premières pierres posées a été la maîtrise des mouvements de grèves sauvages à la satisfaction des parents d'élèves, des administratifs, des enseignants en situation de classe et des apprenants eux-mêmes.

Ensuite, il y a une volonté politique de faire de l'éducation un atout de développement avec une forte implication des acteurs à travers la mise en place du Conseil nationale de l'éducation comme organe supérieur du système éducatif béninois.

Il convient aussi de retenir l'assainissement du secteur de l'enseignement supérieur privé, ce qui fait que les jeunes qui en sortent ont beaucoup moins de soucis à faire reconnaître leurs diplômes.

Par ailleurs, l'accès aux écoles universitaires publiques et aux bourses extérieures se fait désormais avec des critères de mérites clairs. Ceux qui crient et critiquent le gouvernement sont les mêmes qui hier, vendaient les places dans les écoles de médecines et d'administrations. Ils crient et critiquent parce que les sources de corruption sont fermées. Ils crient et critiquent parce que les

réformes ont établi une égalité de chance pour tous ; que l'on soit fille ou fils de riche ou de pauvre.

Dans l'enseignement secondaire, technique et de la formation professionnelle, des lycées thématiques de référence entièrement équipés sont en cours de construction pour une formation adéquate des jeunes sans oublier la construction de plus de huit mille (8000) modules de classe au primaire et deux mille (2000) au secondaire.

Pour booster l'emploi des jeunes, des réformes sont opérées par le gouvernement tant dans le privé que dans le public.

Dans le secteur privé, il y a eu la loi sur l'embauche pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi. Cette mesure a été renforcée par l'obligation pour tous les employeurs de payer au moins le SMIG et de déclarer les travailleurs y compris les gens de maison à la sécurité sociale. Sans cette loi que les détenteurs du monopole du cœur dans le pays qualifient d'antisociale, on n'aurait pas pu voir s'éclorre la Zone industrielle de Glo Djigbé qui a permis l'embauche de milliers de jeunes. Au 31 décembre 2023, plus de 10 000 jeunes sont recrutés à la GDIZ avec pour perspective à terme trois cents mille (300 000) emplois.

L'autre action forte au profit de la jeunesse est l'autonomisation des jeunes à travers les facilités de création d'entreprise au Bénin. Hier, il fallait un minimum de trois (3) mois pour créer une entreprise avec des pots de vin dépassant parfois le budget du porteur de projet, ce qui avait pour conséquences de décourager les jeunes et de tuer leurs initiatives. Aujourd'hui, en moins de 72H, le jeune peut créer son entreprise et se mettre à son propre compte avec des mesures incitatives prévues pour aider le porteur de projet à réussir les premières années.

Le projet Asphaltage et les autres chantiers de construction ont permis à des milliers de jeunes toutes catégories confondues de travailler.

Les programmes de classes culturelles et de classes sportives emploient près de deux mille (2000) jeunes sur l'ensemble du territoire national. Certains sont parmi nous ici et peuvent témoigner.

Dans la fonction publique, sans compter le nombre de contractuels reversés dans la fonction publique, et sans compter le nombre de personnes recrutées au profit des Forces de défense et de sécurité, le Gouvernement a recruté plus de neuf mille (9000) agents dans différents secteurs de l'administration publique à travers différents concours dont nous avons tous suivi l'organisation et la publication des résultats en toute transparence, ce qui est à l'opposé des pratiques de favoritisme, de corruption et de régionalisme de ceux qui critiquent aujourd'hui le pouvoir de la rupture.

Chers camarades ;

Nous ne pourrions pas parler d'emplois des jeunes sans aborder la situation des AME. Retenons qu'avant 2016, ils étaient dans une situation précaire d'enseignants occasionnels à vie, sans aucun contrat de prestation ni avec l'Etat, ni avec les établissements et sans sécurité sociale. Le recrutement de ce personnel se faisait sans aucune évaluation de leur aptitude et de leur compétence et ils étaient à la merci des chefs d'établissement. Leurs conditions de vie se sont nettement améliorées aujourd'hui même si des efforts restent à faire par le gouvernement. En effet, ils bénéficient aujourd'hui d'un contrat formel de onze (11) mois, d'une couverture sociale et des réflexions sont en cours pour les prendre en compte sur les douze (12) mois de l'année, sans oublier l'engagement du gouvernement à les reverser progressivement. Tout le monde peut donc critiquer aujourd'hui la gestion des AME sauf ceux qui ont laissé ces milliers de jeunes dans une situation de précarité absolue que le régime de la rupture s'attèle à corriger.

Nous profitons de cette occasion pour féliciter le gouvernement et l'invitons à vite démarrer la mise en œuvre du plan de reversement annoncé et de l'intensifier jusqu'à couvrir les besoins exprimés.

Pour finir, nous évoquerons de façon sommaire d'autres actions en faveur des jeunes et du peuple qui nous conforte dans notre engagement. Il s'agit, entre autres, du renforcement du plateau technique des hôpitaux, la construction des stades, la construction des marchés, les cantines scolaires dans les écoles, le microcrédit alafia, la dématérialisation des services qui sont autant de mesures qui concourent au bien-être de la jeunesse béninoise et des populations.

Madame et messieurs, voilà ce qui nous engage et que nos maîtres d'hier parcouraient monts et vallées pour peindre en noir afin de nous détourner de l'essentiel mais

ils ne pourront pas. Ils sont désormais démasqués car incapables de propositions alternatives comme le leur exige la charte des partis politiques et le statut de l'opposition.

Depuis qu'ils ont trompé nombre d'entre nous pour se faire élire à l'Assemblée nationale, quelle proposition alternative les aviez-vous vus faire ? Qu'ont-ils fait pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes et du peuple ? Qu'ont-ils fait pour la mère et l'enfant ?

On voit clairement qu'ils n'ont aucun projet pour le peuple. Aucune proposition de loi initiée par l'opposition pour le bien-être des béninois. Ils ont même refusé de voter le budget de l'Etat au titre de l'année car pour eux, peu importe que les populations manquent d'eau potable, de pistes et de routes, d'électricité, l'essentiel est que Patrice TALON échoue comme eux. La seule chose qu'ils ont été capable de faire c'est d'introduire une proposition de loi laconique et mal formulée sur l'amnistie après avoir été les vrais pyromanes des violences électorales de 2019 et d'après, avant de se conformer aux mêmes lois pour lesquelles ils ont armé des chasseurs et commandité des assassinats.

Chers camarades ;

Vous comprenez davantage pourquoi nous n'avons pas le droit de nous laisser à nouveau duper par ces mêmes personnes qui n'ont que pour projet de société leur haine de TALON pour leur avoir pris le pouvoir et pour avoir réussi là où ils ont lamentablement échoué.

Il nous revient de dire haut et fort dans nos milieux de vie et sur toute l'étendue du territoire que nous ne les accompagneront pas dans leur projet funeste et que la récréation est terminée.

Nous profitons de ce canal pour inviter les responsables de nos partis respectifs à la mise en place d'une politique plus visible de valorisation des compétences internes des partis et des jeunes.

A l'endroit du chef de l'Etat, nous voudrions lui renouveler notre confiance et notre soutien et lui dire qu'il a l'obligation de faire tout ce qui est en son pouvoir pour nous aider, avant la fin de son second mandat, à sécuriser les réformes en cours dans le pays sous son leadership afin de permettre à notre nation de maintenir le CAP.

Chers jeunes, demain, c'est maintenant, désormais nous devons être sur tous les fronts pour nous faire apôtre de la bonne gouvernance de Talon et nous battre avec foi, dans la discipline et la cohésion pour la consolidation des acquis de développement de notre pays.

Vive la jeunesse de la mouvance présidentielle ;

Vive la jeunesse béninoise ;

Je vous remercie.



APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

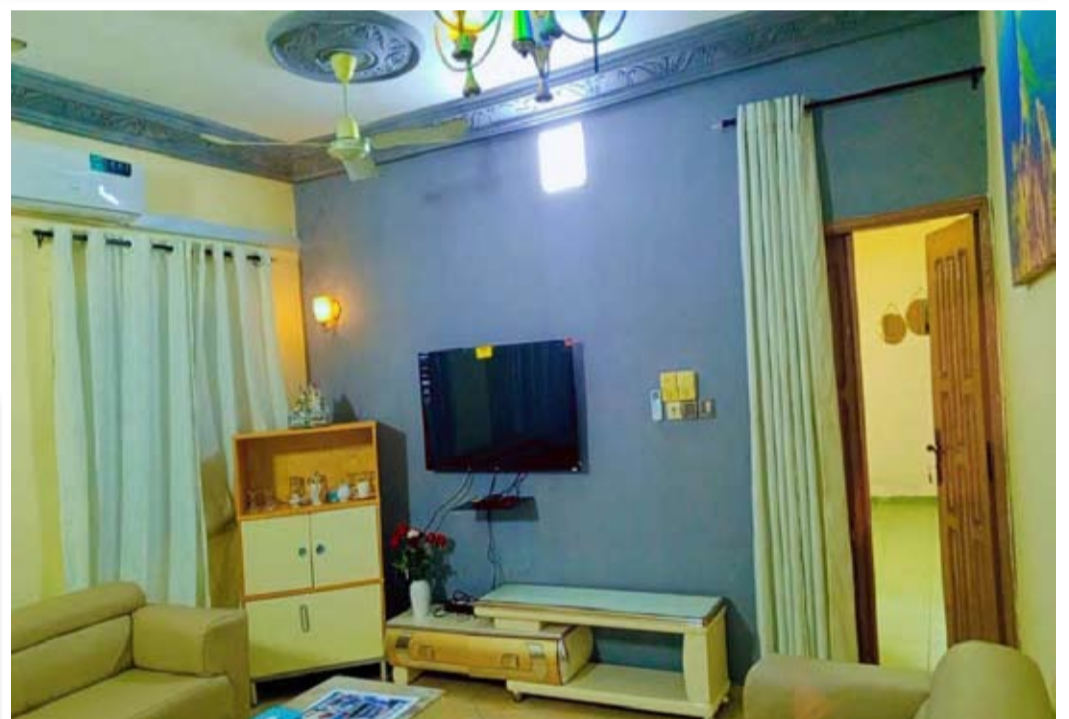
**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

SUSPENSION DES SALAIRES AU BÉNIN

Sale temps pour des agents en service dans les agences sous tutelle des ministères et institutions d'Etat

2024 commence vraiment mal pour certains agents de l'État en service dans les agences sous tutelle des ministères et institutions d'Etat. C'est du moins ce qu'il convient de retenir de la note en date du 12 janvier 2024.

Les agents de l'Etat en service dans les agences sous tutelle des ministères et institutions d'Etat n'émargent pas au fichier solde de l'Etat. Le ministère en charge des Finances a décidé de la suspension des salaires des agents de l'Etat en service dans les agences sous tutelle des ministères

et institutions d'Etat. Et ce, à compter de ce mois de janvier 2024.

La décision de la suspension des salaires des agents concernés a été rendue publique à travers une note en date du 12 janvier 2024 signée de son secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, Alban Bienvenu Bessan.

Dans la note adressée aux secrétaires généraux des ministères et institutions d'Etat, le ministère des Finances, se référant à la loi n°2015-18 du 1er septembre 2017 et à la loi n°2020-20 du 02 septembre 2020, explique que certains

agents de l'Etat sont mis à la disposition des agences et autres structures sous tutelle des ministères et institutions d'Etat sans les formalités requises.

« Ainsi, les intéressés continuent d'émargent au fichier solde de l'Etat au mépris des lois citées en référence qui disposent entre autres que les traitements ou salaires de même que les indemnités de fonction et tous autres avantages doivent être intégralement pris en charge par les entreprises publiques concernées », souligne le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances.



CAN CÔTE D'IVOIRE 2024

Le Nigeria se relance, la Côte d'Ivoire dos au mur

Démarré depuis le samedi 13 janvier la fête du football continue en Afrique, en côté d'Ivoire par le démarrage des deuxième match de poule, au programme un grand choc côté d'Ivoire # Nigeria.

VICTOIRE du Nigeria face à la Côte d'Ivoire (0-1) dans le cadre de la deuxième journée de la coupe d'Afrique des nations, Après son entrée timide en lice, les supers Eagles se réveillent par une victoire. Le pays hôte de cette CAN s'incline déjà devant son public au stade Alassane Ouattara. William Troost-Ekong est heureux buteur de la soirée, un but marqué sur pénalty à la 55ème minutes. L'actuelle ballon d'or africain, Victor Osimhen a été élu homme du match de la rencontre Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire va donc attendre la troisième journée pour espérer une qualification pour les huitièmes de finale.

Dans le cadre de la deuxième journée de la coupe d'Afrique

des nations, la Guinée-Équatoriale l'emporte sur la Guinée-Bissau avec un score de 4-2, validant ainsi quasiment sa qualification pour les 1/8 de finale ! Les buts ont été marqués par Nsue et un but de Miranda Emilio Nsue Lopez de la Guinée Équatoriale, devient le premier joueur à marquer un triplé à la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) depuis Soufiane Alloudi du Maroc contre la Namibie, le 21 janvier 2008. Cette victoire rend la Guinée Équatoriale leaders du groupe A avec 4 points.

Voici le Classement dans le Groupe A après deux journées:

1er: Guinée équatoriale(04 points +2)
2ème: Nigeria (04 points (+1))
3ème: Côte d'Ivoire (03 points +1)
4ème: Guinée-Bissau (00 point -4)

Aimé HOUENOU

HAUSSE DU COÛT DES BILLETS D'AVION AU BÉNIN

Le DG Jacques AYADJI apporte des clarifications

Ce mercredi 17 janvier 2024, sur instruction du ministre du Cadre de vie et des transports, chargé du développement durable José Didier TONATO, le Directeur général des Transports terrestres et aériens Jacques AYADJI a organisé une séance de travail avec toutes les compagnies aériennes qui interviennent au Bénin afin de leur apporter des informations sur la hausse du coût des billets d'avion au Bénin.

Selon ses explications, l'augmentation des tarifs est due au taux très élevé de remplissage des avions.

« Les compagnies qui desservent Paris ont laissé entendre que Cotonou est très attractif et que le taux de remplissage de leurs avions est très élevé, ce qui fait qu'elles ont adopté une politique de management qui fait que les prix sont élevés. Ils disent qu'en même temps, au niveau de Lomé, le taux



de remplissage de leurs avions est très faible. Il s'agit d'une politique à leur niveau de baisser les prix pour attirer la clientèle, ce qui n'est pas la même situation qu'à Cotonou », a-t-il fait savoir. Une politique adoptée par les compagnies aériennes A entendre le directeur des transports terrestre et aérien, cette hausse du coût des billets d'avion n'a rien avoir avec l'augmentation des redevances. Car, ajoute Jacques Ayadji, elle relève unilatéralement d'une politique adoptée par les compagnies aériennes qui desservent le Bénin pour baisser

la clientèle. « Si nous analysons cette déclaration, nous pouvons conclure que, oui, il y a eu une augmentation des redevances à Cotonou de moins de 40 000 F CFA par billet mais ces redevances ne justifient pas l'augmentation que nous avons eue », a-t-il clarifié. « Ce ne sont pas les Etats qui fixent le coût des billets d'avion. Ce ne sont pas non plus les passagers encore moins les citoyens. C'est une politique des compagnies », va ainsi conclure le directeur général des transports terrestres et aériens.

D. D.

Savon Teint Caramel

Bienfaits
Nettoie en profondeur, rend la peau lisse, belle et éclatante.

Composition
Acide kojic, acides de fruits, huile essentielle, vitamine E, collagène, et d'autres ingrédients secrets.

300 g

JNT COSMETIC

Lait Teint Caramel

Bienfaits
Nettoie la peau en profondeur, la rend lisse, belle et éclatante.

Composition
Beurre de cacao, vitamine E, acide kojic, acides de fruits, etc.

BONUS >> CRÈME DE VISAGE

JNT COSMETIC +229 67260565

Gamme Bébé

- permet de faire ressortir le teint de votre bébé
- procure une peau plus lumineuse et éclatante
- ne décape pas la peau

100% NATUREL

JNT COSMETIC +229 67260565

Crème Antiséptique

Pour le traitement des :

- troubles cutanés (tous types),
- démangeaisons de la peau,
- points noirs sur la visage,
- boutons d'après rasage,
- infections fongiques,
- éruptions cutanées,
- brûlures,
- dartres,
- acnés,
- etc.

AVANT

APRES

JNT COSMETIC +229 67260565

Savon Teint Caramel POUR HOMME

Bienfaits
Nettoie en profondeur, rend la peau lisse, belle et éclatante.

Composition
Acide kojic, acides de fruits, huile essentielle, vitamine E, collagène, et d'autres ingrédients secrets.

JNT COSMETIC +229 67260565

Kit Anti quintos

- Nettoie efficacement et délicatement les quintos des doigts sans abîmer la peau.
- A base des essences gommantes.

AVANT

APRES

JNT COSMETIC +229 67260565

Kit aux essences gommantes pour nettoyer les entre-jambes noirs.

AVANT

APRES

JNT COSMETIC +229 67260565

Savon Teint Noir éclatant

Bienfaits
Ce savon élimine toutes les imperfections de votre peau telles que l'acné, les tâches, les dartres, etc. Il fait briller votre peau et la rends éclatante.

Composition
Fait à base du miel pur, beurre de Karité, poudre de camwood, glycérine, huile d'orange, acides de fruits, etc.

JNT COSMETIC +229 67260565

Gommage Clarifiant

corps et visage pour tous types de teint à base d'acides de fruits.

Le gommage du corps : le rituel indispensable pour une peau qui respire la santé. C'est un incontournable des soins corporels. Il permet à l'épiderme de faire peau neuve et optimise l'efficacité de vos soins toutefois, en éliminant les cellules mortes de la peau en la laissant belle et douce.

JNT COSMETIC +229 67260565

PARLEMENT

Le député Abel Sourokou inhumé ce samedi 20 janvier

(Vlavonou et ses collègues députés préparent un hommage mérité à l'illustre disparu)

Décédé le samedi 13 janvier 2024 des suites d'une courte maladie, le député Abel Sourokou, membre du parti Union Progressiste le Renouveau sera inhumé le 20 janvier 2024. De sources proches de la famille de l'illustre disparu, l'on apprend que son inhumation se fera dans l'intimité. Il est à rappeler que le bureau de l'Assemblée nationale, neuvième est en train de prendre des dispositions nécessaires pour lui rendre un hommage bien mérité malgré la distance qui sépare le lieu des obsèques du Palais des gouverneurs à Porto-Novo, siège du Parlement béninois. Des députés seront présents auprès de la famille pour rendre un adieu à leur collègue.

(Ci-dessous, le programme des obsèques)

Samedi 20 janvier 2024:

08H00: Levée du corps à la morgue de HIA

10H00: Exposition du corps et recueillement des hommages dans la maison familiale

10H45: Culte funèbre dans l'enceinte de la maison familiale à Sirarou

11H30: Inhumation du défunt dans l'intimité familiale

12H: Bain de consolation



Les hommages de l'he KOUSSONDA Adjibadé Moukaram



C'est avec une profonde tristesse que la nation béninoise a appris le décès de l'Honorable Abel Sabi SOUROKOU, député de l'Union Progressiste le Renouveau. En cette période de deuil, je tiens à rendre hommage à un collègue parlementaire.

En ces moments difficiles, mes pensées vont à la famille, aux amis et aux proches de l'Honorable Abel Sabi SOUROKOU. Puissent-ils trouver réconfort dans le souvenir d'un homme qui a consacré sa vie à servir le Bénin.

Que son âme repose en paix, et que Dieu nous guide dans la poursuite de notre mission commune pour le bien-être de la population béninoise.

He KOUSSONDA
Adjibadé Moukaram

CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 17 JANVIER 2024

Voici le compte rendu intégral

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 17 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- MESURES NORMATIVES.

I-1. Mise en place de la Commission nationale d'avancement de grade. Cet organe, prévu par la loi n° 2015-18 du 1er septembre 2017 portant statut général de la Fonction publique, a pour vocation de se prononcer sur la promotion des fonctionnaires aux grades supérieurs et d'arrêter le tableau annuel des avancements.

A ce titre, il est chargé de :

étudier les tableaux sectoriels d'avancement de grade des ministères et institutions de la République ;

arrêter les états de propositions à l'avancement de grade en se conformant aux dispositions du statut général de la Fonction publique ; dresser la liste des candidats retenus par catégorie et par grade pour l'inscription au tableau d'avancement ;

retenir le nombre de candidats à promouvoir qui ne peut excéder le nombre de vacances fixé sur la base du pourcentage de fonctionnaires

prévus dans chaque grade ;

établir le tableau d'avancement de grade et le soumettre à l'appréciation du ministre chargé de la Fonction publique.

En adoptant le décret relatif à sa composition, ses attributions et son fonctionnement, le Conseil a instruit le ministre du Travail et de la Fonction Publique et le ministre de l'Économie et des Finances d'en assurer l'application judicieuse.

I-2. Actualisation des statuts de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des officiels.

La relecture des attributions de ladite agence s'explique par la volonté d'étendre son champ de compétence, pour lui permettre d'assurer notamment le suivi du déroulement du pèlerinage à la Mecque, sous la coordination du Comité d'orientation et de supervision de l'organisation annuelle du Hadj.

A cet effet, elle est chargée de :

veiller au bon déroulement du pèlerinage à la Mecque ; veiller à ce que les sociétés agréées



fournissent aux pèlerins des prestations de qualité ; puis rendre compte des activités relatives au pèlerinage à la Mecque audit comité.

II- MESURES INDIVIDUELLES.

Les nominations ci-après ont été prononcées:

A la Cour suprême

Sur proposition du président de la Cour suprême et après avis du Conseil supérieur de la Magistrature

Président de la Chambre judiciaire : Monsieur Vignon André SAGBO

A la Cour des Comptes

Sur proposition de la présidente de la Cour des Comptes et après avis du Comité de nomination,

Président de la Chambre du Contrôle des Comptes des Entreprises publiques :

Monsieur Désiré AÏHOU

Sur proposition du Comité de nomination

Conseillers : Messieurs

Malick BOUKARI

Claude Dieudonné MONTCHO

Franck Latif DJIGLA.

Fait à Cotonou, le 17 janvier 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard QUIN-OURO.

ECHOS DE LA CRIET

11 cybercriminels lourdement condamnés ce jeudi

La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), a prononcé des condamnations sévères ce jeudi 18 janvier 2024, frappant onze jeunes accusés de cybercriminalité. Les condamnations s'élèvent à sept ans de prison ferme et des amendes cumulées dépassant les treize (13) millions de FCFA.

La CRIET n'a pas ménagé ses efforts pour réprimer les faits d'escroquerie électronique. Elle marque son territoire à travers la lutte

contre la cybercriminalité. A la faveur de sept procédures distinctes, elle a poursuivi treize individus dans des dossiers qui ont rapport aux faux plans amoureux et coquins sur internet. Ils ont été condamnés à sept ans de prison ferme et deux millions de FCFA d'amende chacun.

Dans un autre dossier un prévenu a été condamné à sept ans de prison ferme et un million de F CFA d'amende. Dans le troisième cas, deux frères d'une même famille ont écopé de la même

peine de 7 ans de prison et un million francs CFA pour des faits de cybercriminalité. Le quatrième dossier a conduit à la relaxe d'une personne, tandis que deux jeunes faux marabouts sur internet ont été condamnés à sept ans de prison et un million de francs CFA d'amende chacun.

Un faux prêteur d'argent sur internet n'a pas échappé à la rigueur de la CRIET, recevant une peine de sept ans de prison ferme et un million de francs CFA d'amende dans le cinquième dossier.

Dans le sixième dossier, trois jeunes ont vu leur chef d'accusation requalifié en complicité d'escroquerie électronique. Cela leur a valu des peines identiques de sept ans de prison ferme et un million de francs CFA

d'amende chacun. En revanche, le prévenu du septième dossier a été relaxé au bénéfice au doute, quant à sa participation aux infractions d'escroquerie en ligne, rapporte Libre Express.

Source EXT.





ELONA HOUSE



SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

CONFÉRENCE | ANNIVERSAIRE | BAPTÊME | COMMUNION | MARIAGE

UN LIEU HORS DU COMMUN, CLIMATISÉ AVEC UN DÉCOR DE HAUT STANDING



 Porto-Novo, Djassin Houinvlié non loin de la pharmacie Tokpota Davo



+229 97 90 46 40

+ 229 98 90 46 40

Faites-y un tour!